



CONSEIL MONDIAL DE LA DIASPORA TOGOLAISE C.M.D.T.

Communiqué du CMDT à l'occasion de la commémoration du 27 Avril 2012

Pour le Conseil Mondial de la Diaspora Togolaise, il est grand temps que notre pays entre dans la modernité !

Cinquante-deux ans après l'indépendance du Togo, au moment de commémorer cet anniversaire partout, le CMDT s'autorise un bilan dont tout nationaliste togolais digne de ce nom ne peut être fier. Quelques faits :

Le non recensement de la Diaspora togolaise

Le recensement de la Diaspora togolaise est une des préoccupations du CMDT, car aucun pays au monde ne s'est développé en se coupant de sa Diaspora. C'est un pari à gagner pour la Diaspora togolaise toute entière. Le Gouvernement togolais ne peut continuer à chercher à gagner du temps sur cette question tout en voulant spolier la Diaspora sur le plan économique. Il gagnerait plutôt à chercher à investir dans sa valeur ajoutée. Une Diaspora comme la nôtre qui représente près du tiers de la population togolaise ne peut pas continuer à être instrumentalisée pour des raisons inavouées. Le CMDT demande au Gouvernement togolais de se ressaisir et de recenser la Diaspora togolaise et de l'inscrire sur les listes électorales.

Un processus démocratique interminable

Le processus démocratique au Togo pose un certain nombre d'interrogations : depuis plus de vingt ans maintenant, quels progrès le Togo a-t-il accompli si les dirigeants politiques sont encore à faire des élucubrations sur le mode de scrutin, la limitation de mandat du président de la République, le découpage et le code électoraux, etc. ? Est-ce que le peuple togolais dans sa globalité est réellement prêt à sortir de l'immobilisme et à refonder le pays ? Telles sont les vraies questions à se poser.

Pour refonder un pays comme le Togo, affecté par une crise morale, politique, économique et sociale, le CMDT rappelle qu'il faut d'abord et avant tout refonder ses institutions, (re)légitimer le pouvoir politique et remettre la démocratie au cœur de son pacte républicain.

La Réconciliation des Togolais – une question sans consensus

Le texte fondamental de 1992, le seul que le peuple togolais s'est librement choisi dans le cadre du renouveau démocratique, est remis en cause par la fameuse révision constitutionnelle du 31 décembre 2002. Pour réparer ce déni de souveraineté, le CMDT offre ici plusieurs propositions :

1) La convocation d'une grande assise nationale qui regroupe tous les Togolais y compris ceux de la Diaspora, de sensibilités ou de conditions différentes pour une refondation démocratique du Togo, pour mener une réflexion hardie et sans concession sur nos institutions et construire ensemble la nouvelle société de demain. Le CMDT qui reste au-dessus de toutes les contingences politiciennes ou partisans propose fortement la tenue de cette assise nationale censée refonder le cas échéant le pacte républicain.



CONSEIL MONDIAL DE LA DIASPORA TOGOLAISE C.M.D.T.

2) La réaffirmation de la forme républicaine de l'Etat togolais qui doit se caractériser par la suppression de toutes les fonctions exécutives héréditaires et leur remplacement par les fonctions électives; il ne peut y avoir de Chef d'Etat héréditaire, ni d'Assemblée héréditaire mais plutôt un président de la République élu et une Assemblée Nationale élue. Un gouvernement républicain suppose, par ailleurs, que les gouvernants soient élus, selon des règles préétablies et acceptées par le corps électoral, pour un temps déterminé et non à vie.

3) La nécessité absolue de la limitation des mandats pour favoriser l'alternance au sommet de l'Etat. Comme l'affirmait Aristote *« la démocratie, c'est la faculté pour tout citoyen d'être tour à tour gouverné et gouvernant »*. Il apparaît donc que l'alternance au pouvoir participe de l'essence même de la démocratie.

4) La rééligibilité indéfinie qui ferme la porte à toute velléité d'alternance doit être bannie. « Le président de la République est élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois sans qu'un changement de nom d'un parti politique ne vienne rendre caduque cette proposition. La même personne ne doit pas faire plus de dix ans au sommet de l'Etat tout simplement !

5) Pour inciter au respect de cette limitation de mandat du président de la République, il y a nécessité de mettre en place un véritable statut des anciens présidents de la République. La réforme de l'armée est aussi nécessaire.

6) La Constitution est un document sacré, il est dangereux pour l'avenir du Togo de créditer l'idée selon laquelle, elle peut être révisée, manipulée, tripatouillée, montée ou démontée par une personne ou un groupe restreint et non élu de personnes. Pour la paix sociale, il faut une constitution digne de ce nom qui soit un contrat social liant tous les Togolais et protégée par la justice constitutionnelle libre et indépendante. Et celle-ci passe par une vraie réconciliation nationale qui ne peut se décréter. Dans notre pays, nous allons souvent trop vite en besogne s'agissant du pardon à donner et à recevoir. La première réconciliation, celle qui mérite le respect du peuple, c'est la remise en ligne de la Constitution de 1992, revue ensuite au goût du jour par une Assemblée Constituante au sortir des élections transparentes d'automne 2012.

Les Togolais, dernier des moins heureux sur la terre selon le Earth Institute de l'Université de Columbia

Dans un rapport récemment publié sur le bonheur mondial, tandis que les normes de vie ont augmenté au cours des cinquante dernières années dans nombre de pays, le Togo est sorti dernier du classement des moins heureux selon le Earth Institute de l'Université de Columbia (USA). D'autres études de la Banque mondiale l'avaient d'ailleurs souligné en estimant que le nombre de pauvres créés depuis 2005 s'élèverait à plus de 500 000 ! Cela classe le Togo parmi les derniers, ce en comparaison avec les autres pays de la sous-région d'Afrique de l'Ouest ou d'ailleurs. Quelles mesures les Togolais doivent-ils prendre pour inverser le cours des choses ? Quelles solutions les Togolais doivent-ils mettre en œuvre pour sceller l'unité nationale ? Quelle nouvelle gouvernance doit être de mise pour créer une vraie dynamique du développement ? Voilà tant de questions qui se



CONSEIL MONDIAL DE LA DIASPORA TOGOLAISE

C.M.D.T.

posent à toutes les personnes qui s'intéressent en priorité à l'amélioration du mieux-être des populations et qui témoignent ainsi de leur amour pour la Terre de nos aïeux.

Les libertés fondamentales, la bonne santé mentale et physique, l'absence de corruption, ..., sont entre autres d'indispensables ingrédients pour recouvrer un mieux-être. Voilà pourquoi, le CMDT ne le dira jamais assez, au Togo, loin du verbe, il faudrait en actes créer les conditions d'une refondation politique de notre pays qui fait la part belle aux réformes structurelles d'une société togolaise plus saine, plus juste, plus égalitaire, plus démocratique et plus solidaire. Et cela passe par une réconciliation qui ne soit pas décrétée unilatéralement !

Que ce 52^{ème} anniversaire de notre pays soit la date d'un nouvel engagement de tout un chacun et de tous, à quelle que place que ce soit, pour l'émergence d'un Togo moderne, heureux et prospère. La Diaspora togolaise au travers du CMDT ne ménagera aucun effort dans sa vocation à rassembler tous les Togolais de l'Etranger et à organiser une entité viable, responsable et solidaire au service de notre pays.

Appel solennel du 27 avril au recensement de la Diaspora togolaise

C'est pourquoi, le CMDT lance un appel solennel à tou(te)s les Togolais(es) pour que cette date du 27 avril 2012 soit le point de départ d'une initiative pour entamer le recensement de la Diaspora togolaise. Pour compter, nous devons nous compter. Il faut espérer que le Gouvernement togolais verra en cela un signe fort de la Diaspora qui souhaite exister comme une Diaspora à part entière et non une Diaspora entièrement à part comme en témoigne ce refus du Gouvernement togolais de recenser les Togolais de l'étranger.

Un protocole vous sera soumis à cet effet pour permettre à chacun de pouvoir respecter le calendrier proposé. D'ores et déjà, vous pourriez prendre contact avec le CMDT à l'adresse contact@cmdtogo.org.

Vive le Togo et vive la Diaspora togolaise.

Fait à Lille, le 27 avril 2012

Pour le CMDT,

Dr Martin AMOUZOU

Coordinateur Général.